
Procès-verbal de la séance du Bureau du 5 novembre 2012

SOMMAIRE

Présidence de monsieur Gérard Collomb, Président			(p. 5)
Désignation d'un secrétaire de séance			(p. 5)
Appel nominal			(p. 5)
Adoption des procès-verbaux des Bureaux des 17 septembre et 8 octobre 2012			(p. 5)
N° B-2012-3625	Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Hubert Julien-Laferrière pour une mission à Dakar (Sénégal) -	(p	5)
N° B-2012-3626	Bron - Acquisition d'un garage formant le lot n° 771 de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à M. et Mme Arsim Qelaj -	(p.	6)
N° B-2012-3627	Bron - Acquisition des lots n° 182 et 366 correspondant à un appartement et une cave dépendant du bâtiment A de la copropriété Terrailon située 11, rue Guynemer et appartenant aux époux Guadi -	(p.	6)
N° B-2012-3628	Bron - Acquisition de 32 lots dont 16 appartements et 16 caves dans la copropriété Terrailon, situés rues Hélène Boucher, Marcel Bramet et Guynemer et appartenant à la société Alliade habitat -	(p.	6)
N° B-2012-3629	Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant les lots n° 1213, 1123 et 1403, situés 11, rue Jules Védrières, bâtiment D et appartenant à M. et Mme Bayram Gokkaya -	(p.	7)
N° B-2012-3630	Bron - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 95, boulevard Pinel et appartenant au centre hospitalier spécialisé (CHS) Le Vinatier -	(p.	7)
N° B-2012-3631	Craponne - Réalisation du futur mail piéton reliant la rue Centrale à la rue de Verdun - Acquisition d'un terrain de 248 mètres carrés à détacher de la parcelle cadastrée AT 10 située 7, rue de la Galoche et appartenant à M. Pierre Bonnet et Mme Mathilde Achilli, née Bonnet - Abrogation de la décision n° B-2012-3080 du Bureau du 26 mars 2012 -	(p	7)
N° B-2012-3632	Feyzin - Acquisition de 5 parcelles de terrain nu situées rues Louise Michel, Léon Blum et avenue Jean Jaurès et appartenant à Total raffinage marketing ou toute autre société qui lui sera substituée -	(p.	7)
N° B-2012-3633	Lyon 3° - Projet Lyon-Part Dieu - Acquisition d'un terrain formé par les parcelles cadastrales 210, 214 et 215 de la section DR, situé impasse Millon et appartenant au Département du Rhône - Approbation du transfert de domanialité publique de la parcelle cadastrale 210 de la section DR -	(p.	7)
N° B-2012-3634	Lyon 3° - Rectification de la désignation du volume 102 dans l'état descriptif de division volumétrique n° 2 (EDDV2) du tènement composé des parcelles AR 5, AR 65, AR 69 et AR 70, à l'angle de la rue de Bonnel et du boulevard Vivier Merle -	(p.	7)
N° B-2012-3635	Lyon 9° - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant d'une propriété appartenant à la Ville et située 17, rue des Deux Amants -	(p.	7)
N° B-2012-3636	Meyszieu - Signature d'un protocole transactionnel d'accord avec Mme Marie Cumin et la société EM2C, concernant un terrain situé 266, avenue du Docteur Schweitzer - Acquisition d'une partie de ce terrain appartenant à Mme Marie Cumin -	(p	7)
N° B-2012-3637	Mions - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Léopha et appartenant à la SCI Léopha -	(p.	7)

N° B-2012-3638	<i>Mions - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Léopha et appartenant à Mme Mauricette Jem -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3639	<i>Mions - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Léopha et appartenant aux consorts Fasciani -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3640	<i>Mions - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées rue Léopha et appartenant aux époux Fasciani -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3641	<i>Oullins - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Narcisse Bertholey - Acquisition, à titre gratuit, de 35 parcelles de terrain nu appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3642	<i>Saint Fons - Acquisition, à titre gratuit, de 4 parcelles de terrain nu situées rue Emile Zola et appartenant à la SA d'HLM Alliade habitat -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3643	<i>Saint Genis les Ollières - Acquisition d'une partie de la propriété située 12-14-16, rue André Sartoretti et appartenant aux consorts Guillien -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3644	<i>Tassin la Demi Lune - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant d'une propriété située 12, chemin Finat Duclos et appartenant à Mme Sylvie Sabbah -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3645	<i>Tassin la Demi Lune - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin Finat Duclos et appartenant au Syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC) -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3646	<i>Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain situées rue Louis Duclos et appartenant à la société MCP Promotion -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3647	<i>Vénissieux - Acquisition d'un terrain bâti situé 46, rue Jules Ferry et appartenant aux consorts Barranco -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3648	<i>Bron - Cession à M. et Mme Arsim Qelaj, d'un garage constituant le lot n° 789 dans le bâtiment A de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3649	<i>Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron-Parilly - Cession à la SCI Noaho Résidences, du lot 5, situé rues Emile Bender, Jean Jaurès et Jean Voillot -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3650	<i>Bron - Cession, à la SCI Foncière RU 01/2011, d'un terrain nu de 2 565 mètres carrés, formant la parcelle E 1011 et situé 60, rue Jean Jaurès -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3651	<i>Bron - Cession à M. et Mme Laidi Guadi, des lots n° 1219 et 1129 dépendant du bâtiment D de la copropriété Terraillon située 9, rue Jules Védrières -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3652	<i>Chassieu - Cession à la Communauté urbaine de Lyon, par la société Jousserand ou toute personne morale à elle substituée, d'installations de distribution d'eau potable dans le sol de voie privée du lotissement situé Impasse de la Serre - Institution d'une servitude de passage, à titre gratuit, desdites canalisations - Approbation d'une convention -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3653	<i>Mions - Cession à la Communauté urbaine de Lyon, par la société Pierrimmo Rhône-Alpes ou toute personne morale à elle substituée, d'installations de distribution d'eau potable dans le sol de la voie privée du lotissement Vivaldi situé 11, route de Corbas - Constitution d'une servitude de passage desdites canalisations - Approbation d'une convention -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3654	<i>Oullins - Revente, à la Commune, d'un local commercial (lot n° 2 150) et de 5 emplacements de parking (lots n° 2 122, 2 123, 2 124, 2 125 et 2 126) de la copropriété du Parc des Célestins, situés 17, boulevard John Fitzgerald Kennedy et acquis dans le cadre d'une préemption avec préfinancement pour le compte de la Commune -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3655	<i>Saint Priest - Revente, à la Commune, d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 218 et 208 de la copropriété l'Ermitage situés 17, rue Victor Hugo et acquis dans le cadre d'une préemption avec préfinancement pour le compte de la Commune -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3656	<i>La Tour de Salvagny - Institution d'une servitude de passage de canalisation des eaux usées et pluviales dans une propriété située lieu-dit Le Jacquemet et appartenant à M. Frédéric Soulier - Approbation d'une convention -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3657	<i>Lyon 5° - Institution d'une servitude de passage en souterrain d'une conduite de gaz sur une propriété communautaire située 30, chemin de Choulans - Approbation d'une convention -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3658	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SAEML SEM Patrimoniale du Grand Lyon auprès de la Caisse d'épargne de Lyon -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3659	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Erilia auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3660	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3661	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SAEML SEM Patrimoniale du Grand Lyon auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3662	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SAEM Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 9)

N° B-2012-3663	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Habitations modernes et familiales (HMF) Rhône- Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Abrogation de la décision n° B-2012-3531 du Bureau du 17 septembre 2012 -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3664	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3665	<i>Garantie d'emprunt accordée à la société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Rhône-Saône habitat auprès du Crédit coopératif -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3666	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès du Crédit agricole Centre-Est -</i>	(p. 10)
N° B-2012-3667	<i>Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine - Lot n° 5 : courants forts et courants faibles - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 5)
N° B-2012-3668	<i>Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine - Lot n° 6 : plomberie chauffage - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 5)
N° B-2012-3669	<i>Maintenance des ascenseurs de l'Hôtel de Communauté - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 5)
N° B-2012-3670	<i>Maintenance des ascenseurs sur divers sites de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 5)
N° B-2012-3671	<i>Fourniture de pièces détachées constructeur, produits et outillage spécifiques pour l'entretien des véhicules de la Communauté urbaine de Lyon de moins de 3,5 tonnes - Lot n° 2 : pièces captives de marque Citroen - Lot n° 4 : pièces captives de marque Ford - Lot n° 5 : pièces captives de marque Fiat - Autorisation de signer les marchés conclus à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 5)
N° B-2012-3672	<i>Travaux de mise en sécurité du tunnel sous Fourvière - Autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3673	<i>Hygiène du bâtiment sur les biens bâtis et non bâtis de la Communauté urbaine de Lyon : dératisation, désinsectisation, nettoyage des locaux - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 5)
N° B-2012-3674	<i>Bron - Travaux de désamiantage, de déconstruction sélective, de démolition partielle de bâtiments de l'îlot Caravelle et travaux de traitement des pignons conservés - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 5)
N° B-2012-3675	<i>Lyon 2° - Prestation de nettoyage du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 5)
N° B-2012-3676	<i>Lyon 2° - Requalification des installations d'assainissement du siphon de la Mulatière - Autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3677	<i>Lyon 3° - Maintenance de l'installation de détection et d'alarme incendie de l'Hôtel de Communauté et de ses annexes ainsi que les systèmes d'extinction automatique d'incendie situés dans les locaux informatiques et sur les pianos des cuisines - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence -</i>	(p. 5)
N° B-2012-3678	<i>Lyon 3° - Maintenance de la gestion technique centralisée de l'Hôtel de Communauté et de ses annexes - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 5)
N° B-2012-3679	<i>Lyon 6° - Nettoyement de la rue intérieure de la Cité internationale - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 5)
N° B-2012-3680	<i>Saint Priest - Entretien des espaces verts et plantations du parc technologique et de ses abords - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 6)
N° B-2012-3681	<i>Pierre Bénite - Station d'épuration - Fourniture de pièces détachées et prestations de maintenance pour unité de lavage des sables ACTIM - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché au profit de la société Gachet Innovation -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3682	<i>Lyon 2° - Affectation et gestion des terrasses et jardins du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Avenant n° 3 à la convention avec la Ville de Lyon -</i>	(p. 6)
N° B-2012-3683	<i>Lyon 3° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, du tènement immobilier situé 41, 43, boulevard Pinel -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3684	<i>Pierre Bénite - Espace A7 - Rue Yon Lug - Mise à disposition, à titre gratuit, d'un local communautaire au profit de l'association Saint Genis emploi -</i>	(p. 6)
N° B-2012-3685	<i>Saint Priest - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la Commune, d'un terrain situé rue du Grisard, à l'angle du chemin de Saint Martin -</i>	(p. 8)

N° B-2012-3686

Réservation d'emplacements de stands, d'espaces publicitaires, d'accréditations et de fournitures diverses à l'occasion des salons immobiliers du marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM) et du marché international des professionnels de l'immobilier commercial (MAPIC) prévus au Palais des festivals de Cannes respectivement du 12 au 15 mars 2013 et mi novembre 2013 - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence -

(p. 12)

Présidence de monsieur Gérard Collomb

Président

Le 5 novembre 2012 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le 29 octobre 2012 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'Hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRESIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson vous avez la parole.

(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Barral, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, David G., Sangalli.

Absents excusés : MM. Reppelin, Buna, Mme Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), MM. Daclin, Arrue (pouvoir à Mme Gelas), Colin (pouvoir à Mme Vullien), Desseigne (pouvoir à M. Abadie), Mme Frih (pouvoir à M. Blein), M. Julien-Laferrière.

Absents non excusés : M. Sécheresse, Mme Dognin-Sauze, M. Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

Adoption des procès-verbaux

des Bureaux des 17 septembre et 8 octobre 2012

M. LE PRESIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance des procès-verbaux des Bureaux des 17 septembre et 8 octobre 2012. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais les mettre aux voix.

(Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité).

N° B-2012-3625 - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Hubert Julien-Laferrière pour une mission à Dakar (Sénégal) - Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle -

N° B-2012-3667 - Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine - Lot n° 5 : courants forts et courants faibles - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3668 - Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine - lot n° 6 : plomberie chauffage - Autorisation de signer le marché

à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3669 - Maintenance des ascenseurs de l'Hôtel de Communauté - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3670 - Maintenance des ascenseurs sur divers sites de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3671 - Fourniture de pièces détachées constructeur, produits et outillage spécifiques pour l'entretien des véhicules de la Communauté urbaine de Lyon de moins de 3,5 tonnes - Lot n° 2 : pièces captives de marque Citroen - Lot n° 4 : pièces captives de marque Ford - Lot n° 5 : pièces captives de marque Fiat - Autorisation de signer les marchés conclus à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3673 - Hygiène du bâtiment sur les biens bâtis et non bâtis de la Communauté urbaine de Lyon : dératisation, désinsectisation, nettoyage des locaux - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3674 - Bron - Travaux de désamiantage, de déconstruction sélective, de démolition partielle de bâtiments de l'îlot Caravelle et travaux de traitement des pignons conservés - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3675 - Lyon 2° - Prestation de nettoyage du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3677 - Lyon 3° - Maintenance de l'installation de détection et d'alarme incendie de l'Hôtel de Communauté et de ses annexes ainsi que les systèmes d'extinction automatique d'incendie situés dans les locaux informatiques et sur les pianos des cuisines - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3678 - Lyon 3° - Maintenance de la gestion technique centralisée de l'Hôtel de Communauté et de ses annexes - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3679 - Lyon 6° - Nettoyement de la rue intérieure de la Cité internationale - Autorisation de signer le marché à la suite

d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3680 - Saint Priest - Entretien des espaces verts et plantations du parc technologique et de ses abords - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3682 - Lyon 2° - Affectation et gestion des terrasses et jardins du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Avenant n° 3 à la convention avec la Ville de Lyon - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3684 - Pierre Bénite - Espace A7 - Rue Yon Lug - Mise à disposition, à titre gratuit, d'un local communautaire au profit de l'association Saint Genis emploi - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Blein rapporte les dossiers n° B-2012-3625, B-2012-3667 à B-2012-3671, B-2012-3673 à B-2012-3675, B-2012-3677 à B-2012-3680, B-2012-3682 et B-2012-3684. Monsieur Blein, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BLEIN, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier n° B-2012-3625 concerne un mandat spécial accordé à monsieur le Vice-Président Hubert Julien-Laferrrière pour une mission du 4 au 8 décembre 2012 à Dakar pour participer au 6° sommet d'Africités et au Conseil mondial des Cités et gouvernements locaux unis.

Le dossier n° B-2012-3667 concerne l'autorisation de signer le marché à bons de commande pour les travaux de maintenance et petits travaux neufs sur les biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon, le lot n° 5 : courants forts et courants faibles en particulier.

Le dossier n° B-2012-3668 concerne l'autorisation de signer le marché à bons de commande pour les travaux de maintenance et petits travaux neufs sur les biens immobiliers de la Communauté urbaine pour tout ce qui concerne la plomberie et le chauffage.

Le dossier n° B-2012-3669 concerne l'autorisation de signer le marché de prestations pour la maintenance des ascenseurs de l'Hôtel de Communauté avec l'entreprise Schindler.

Le dossier n° B-2012-3670 concerne les contrats de maintenance des ascenseurs pour les autres sites, hors Hôtel de Communauté, avec la même entreprise.

Le dossier n° B-2012-3671 concerne un marché de fourniture de pièces détachées constructeur, produits et outillages spécifiques pour l'entretien des véhicules de la Communauté urbaine attribué :

- pour les pièces captives de marque Citroën, à l'entreprise Citroën,

- pour les pièces captives de marque Ford, à l'entreprise Ford,

- pour les pièces captives de marque Fiat, à l'entreprise Intermap Motor Village.

Le dossier n° B-2012-3673 concerne l'autorisation de signer le marché à bons de commande pour les prestations d'hygiène du bâtiment sur les biens bâtis ou non bâtis de la Communauté urbaine. Il s'agit de tout ce qui concerne la dératisation, la désinsectisation, le nettoyage des locaux, etc.

Le dossier n° B-2012-3674, à Bron, concerne l'autorisation de signer le marché pour des travaux de désamiantage, de déconstruction sélective, de démolition partielle des bâtiments de l'îlot Caravelle.

Le dossier n° B-2012-3675, à Lyon 2°, concerne un marché à bons de commande d'une durée de un an, reconductible 3 fois pour les prestations de nettoyage du Centre d'échanges de Lyon-Perrache, à signer avec l'entreprise Onet Services.

Le dossier n° B-2012-3677, à Lyon 3°, concerne un marché à bons de commande pour la maintenance de l'installation de détection et d'alarme incendie de l'Hôtel de Communauté, à signer avec l'entreprise SIEMENS.

Le dossier n° B-2012-3678, à Lyon 3°, concerne un marché de prestations pour la maintenance de la gestion technique centralisée de l'Hôtel de Communauté à signer avec l'entreprise EREC.

Le dossier n° B-2012-3679, à Lyon 6°, concerne un marché pour l'entretien et le nettoyage de la rue intérieure de la Cité internationale, avec l'entreprise Onet Services.

Le dossier n° B-2012-3680, à Saint Priest, concerne un marché à bons de commande d'une durée ferme de 2 ans, reconductible 2 années, pour l'entretien des espaces verts et plantations du parc technologique de Saint Priest et de ses abords, avec le groupement d'entreprises Tarvel/Green Style.

Le dossier n° B-2012-3682, à Lyon 2°, concerne l'approbation d'un avenant n° 3 à la convention passée entre la Communauté urbaine et la Ville de Lyon pour l'affectation et la gestion des terrasses jardins du Centre d'échanges de Lyon-Perrache.

Le dossier n° B-2012-3684, à Pierre Bénite, concerne l'approbation de la mise à disposition, à titre gratuit, d'un local communautaire au profit de l'association Saint Genis emploi, situé rue Yon Lug.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BLEIN.

N° B-2012-3626 - Bron - Acquisition d'un garage formant le lot n° 771 de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à M. et Mme Arsim Qelaj - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3627 - Bron - Acquisition des lots n° 182 et 366 correspondant à un appartement et une cave dépendant du bâtiment A de la copropriété Terrailon située 11, rue Guynemer et appartenant aux époux Guadi - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3628 - Bron - Acquisition de 32 lots dont 16 appartements et 16 caves dans la copropriété Terrailon, situés rues Hélène Boucher, Marcel Bramet et Guynemer et

appartenant à la société Alliade habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3629 - Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant les lots n° 1213, 1123 et 1403, situés 11, rue Jules Védrières, bâtiment D et appartenant à M. et Mme Bayram Gokkaya - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3630 - Bron - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 95, boulevard Pinel et appartenant au centre hospitalier spécialisé (CHS) Le Vinatier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3631 - Craponne - Réalisation du futur mail piéton reliant la rue Centrale à la rue de Verdun - Acquisition d'un terrain de 248 mètres carrés à détacher de la parcelle cadastrée AT 10 située 7, rue de la Galoche et appartenant à M. Pierre Bonnet et Mme Mathilde Achilli, née Bonnet - Abrogation de la décision n° B-2012-3080 du Bureau du 26 mars 2012 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3632 - Feyzin - Acquisition de 5 parcelles de terrain nu situées rues Louise Michel, Léon Blum et avenue Jean Jaurès et appartenant à Total raffinage marketing ou toute autre société qui lui sera substituée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3633 - Lyon 3° - Projet Lyon-Part Dieu - Acquisition d'un terrain formé par les parcelles cadastrales 210, 214 et 215 de la section DR, situé impasse Millon et appartenant au Département du Rhône - Approbation du transfert de domanialité publique de la parcelle cadastrale 210 de la section DR - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3634 - Lyon 3° - Rectification de la désignation du volume 102 dans l'état descriptif de division volumétrique n° 2 (EDDV2) du tènement composé des parcelles AR 5, AR 65, AR 69 et AR 70, à l'angle de la rue de Bonnel et du boulevard Vivier Merle - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3635 - Lyon 9° - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant d'une propriété appartenant à la Ville et située 17, rue des Deux Amants - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3636 - Meyzieu - Signature d'un protocole transactionnel d'accord avec Mme Marie Cumin et la société EM2C, concernant un terrain situé 266, avenue du Docteur Schweitzer - Acquisition d'une partie de ce terrain appartenant à Mme Marie Cumin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3637 - Mions - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Léopha et appartenant à la SCI Léopha - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3638 - Mions - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Léopha et appartenant à Mme Mauricette

Jem - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3639 - Mions - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Léopha et appartenant aux conjoints Fasciani - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3640 - Mions - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées rue Léopha et appartenant aux époux Fasciani - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3641 - Oullins - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Narcisse Bertholey - Acquisition, à titre gratuit, de 35 parcelles de terrain nu appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3642 - Saint Fons - Acquisition, à titre gratuit, de 4 parcelles de terrain nu situées rue Emile Zola et appartenant à la SA d'HLM Alliade habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3643 - Saint Genis les Ollières - Acquisition d'une partie de la propriété située 12-14-16, rue André Sartoretti et appartenant aux conjoints Guillien - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3644 - Tassin la Demi Lune - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant d'une propriété située 12, chemin Finat Duclos et appartenant à Mme Sylvie Sabbah - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3645 - Tassin la Demi Lune - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin Finat Duclos et appartenant au Syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3646 - Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain situées rue Louis Duclos et appartenant à la société MCP Promotion - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3647 - Vénissieux - Acquisition d'un terrain bâti situé 46, rue Jules Ferry et appartenant aux conjoints Barranco - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3648 - Bron - Cession à M. et Mme Arsim Qelaj, d'un garage constituant le lot n° 789 dans le bâtiment A de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3649 - Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron-Parilly - Cession à la SCI Noaho Résidences, du lot 5, situé rues Emile Bender, Jean Jaurès et Jean Voillot - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3650 - Bron - Cession, à la SCI Foncière RU 01/2011, d'un terrain nu de 2 565 mètres carrés, formant la parcelle E 1011 et situé 60, rue Jean Jaurès - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3651 - Bron - Cession à M. et Mme Laidi Guadi, des lots n° 1219 et 1129 dépendant du bâtiment D de la copropriété Terrailon située 9, rue Jules Védrières - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3652 - Chassieu - Cession à la Communauté urbaine de Lyon, par la société Jousserand ou toute personne morale à elle substituée, d'installations de distribution d'eau potable dans le sol de voie privée du lotissement situé Impasse de la Serre - Institution d'une servitude de passage, à titre gratuit, desdites canalisations - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3653 - Mions - Cession à la Communauté urbaine de Lyon, par la société Pierrimmo Rhône-Alpes ou toute personne morale à elle substituée, d'installations de distribution d'eau potable dans le sol de la voie privée du lotissement Vivaldi situé 11, route de Corbas - Constitution d'une servitude de passage desdites canalisations - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3654 - Oullins - Revente, à la Commune, d'un local commercial (lot n° 2 150) et de 5 emplacements de parking (lots n° 2 122, 2 123, 2 124, 2 125 et 2 126) de la copropriété du Parc des Célestins, situés 17, boulevard John Fitzgerald Kennedy et acquis dans le cadre d'une préemption avec préfinancement pour le compte de la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3655 - Saint Priest - Revente, à la Commune, d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 218 et 208 de la copropriété l'Ermitage situés 17, rue Victor Hugo et acquis dans le cadre d'une préemption avec préfinancement pour le compte de la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3656 - La Tour de Salvagny - Institution d'une servitude de passage de canalisation des eaux usées et pluviales dans une propriété située lieu-dit Le Jacquemet et appartenant à M. Frédéric Soulier - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3657 - Lyon 5° - Institution d'une servitude de passage en souterrain d'une conduite de gaz sur une propriété communautaire située 30, chemin de Choulans - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3683 - Lyon 3° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, du tènement immobilier situé 41, 43, boulevard Pinel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3685 - Saint Priest - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la Commune, d'un terrain situé rue du Grisard, à l'angle du chemin de Saint Martin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2012-3626 à B-2012-3657, B-2012-3683 et B-2012-3685. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur : Monsieur le Président, j'ai divers dossiers concernant des acquisitions foncières. Les dossiers n° B-2012-3626 à B-2012-3629, à Bron, concernent l'ORU Terrailon. Il s'agit d'acquérir 18 logements, 18 caves, un garage, un parking et les parties communes s'y rattachant, pour un montant de 978 927,10 €.

Les dossiers n° B-2012-3630, B-2012-3637, B-2012-3638, B-2012-3639, B-2012-3646 et B-2012-3642, à Bron, Mions, Vaulx en Velin et Saint Fons, concernent des acquisitions foncières, des terrains pour une surface de 6 955 mètres carrés nécessaires à des aménagements de voirie de proximité. Ces acquisitions se feront à titre gratuit.

Les dossiers n° B-2012-3632, B-2012-3640, B-2012-3643, B-2012-3644 et B-2012-3645, à Feyzin, Mions, Saint Genis les Ollières et Tassin la Demi Lune, concernent des acquisitions foncières pour des opérations de voirie de proximité, pour un montant de 408 618 €.

Le dossier n° B-2012-3631, à Craponne, dans le cadre de la réalisation d'un mail piétons, concerne l'acquisition d'un terrain de 248 mètres carrés pour un montant de 95 000 € et l'abrogation de la décision n° B-2012-3080 du Bureau du 26 mars 2012.

Le dossier n° B-2012-3633, à Lyon 3°, concerne l'acquisition, auprès du Conseil général du Rhône, d'un terrain de 2 601 mètres carrés, dans le cadre du grand projet Part-Dieu. Ce terrain sera acquis au prix de 12 500 000 €, dont 90 % seront payés au moment de la prise de possession du terrain et les 1 250 000 € après dépollution.

Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

Dans la phrase de l'exposé des motifs commençant par "Il est prévu que si, etc.", il convient de lire :

"Il est prévu que si, au bout de 7 ans, les travaux d'enlèvement et de dépollution ne sont pas achevés, il sera retenu une somme forfaitaire de 800 000 € et il sera versé au Département le reliquat, soit une somme de 450 000 €"

au lieu de :

"Il est prévu que si, au bout de 18 ans, les travaux d'enlèvement et de dépollution ne sont pas achevés, il sera retenu une somme forfaitaire de 800 000 € et il sera versé au Département le reliquat, soit une somme de 450 000 €"

Le dossier n° B-2012-3635, à Lyon 9°, concerne l'acquisition, auprès de la Ville de Lyon, d'un terrain de 3 305 mètres carrés nécessaire aux services urbains pour créer un centre de viabilité hivernal. Ce terrain sera acheté au prix de 159 600 €.

Le dossier n° B-2012-3636, à Meyzieu, concerne la signature d'un protocole transactionnel entre la propriétaire et la société EM2C, concernant un terrain 266, avenue du docteur Schweitzer et l'acquisition, par la Communauté urbaine, d'une partie de ce

terrain pour une surface de 3 206 mètres carrés qui sera mis en réserve foncière pour du développement économique. Ce terrain sera acquis au prix de 262 892 €.

Le dossier n° B-2012-3641, à Oullins, dans le cadre de la liquidation de la ZAC Narcisse Bertholey, concerne l'acquisition de 35 parcelles pour une surface de 4 652 mètres carrés, de façon à intégrer au domaine public de voirie les aménagements de voirie de cette ZAC. Cette acquisition se fera à titre gratuit.

Le dossier n° B-2012-3647, à Vénissieux, dans le cadre de l'aménagement de l'îlot de la médiathèque et, notamment, la création d'un parvis et d'un maillage de voirie, concerne l'acquisition d'une maison pour un montant de 260 000 €.

Le dossier n° B-2012-3648, à Bron, dans le cadre de l'ORU Terrailon, concerne la cession à monsieur et madame Qelaj, d'un garage pour un montant de 7 500 €.

Le dossier n° B-2012-3649, à Bron, concerne la cession à la SCI Noaho résidences, après consultation dans le cadre de l'ORU Bron-Parilly, d'un terrain de 4 314 mètres carrés pour un montant de 1 803 003,54 €.

Le dossier n° B-2012-3650, à Bron, concerne la cession à la SCI Foncière RU 01/2011, dans le cadre de l'ORU Bron-Terrailon, d'un terrain de 2 565 mètres carrés. Cette cession se fera à l'euro symbolique.

Le dossier n° B-2012-3651, à Bron, dans le cadre d'un relogement sur l'ORU Bron-Terrailon, concerne la cession à monsieur et madame Guadi, d'un logement, d'une cave et des parties communes s'y rattachant, pour un montant de 65 400 €.

Le dossier n° B-2012-3654, à Oullins, concerne la cession à la Commune d'un lot de copropriété sur le parc des Célestins, situé 17 boulevard Kennedy, dans le cadre du maintien d'une activité économique, d'un local commercial et de 5 parkings, pour un montant de 104 000 €.

Le dossier n° B-2012-3655, à Saint Priest, concerne la mise à disposition de la Commune, suite à préemption, d'une réserve foncière pour renouvellement urbain, d'un logement, d'une cave et des parties communes s'y rattachant, pour un montant de 105 000 €.

Le dossier n° B-2012-3634, à Lyon 3°, concerne la rectification d'une désignation du volume n° 102, à la Part-Dieu, mitoyen au volume n° 121. Il s'agit donc de rectifier une erreur matérielle.

Les dossiers n° B-2012-3652 et B-2012-3653, à Chassieu et Mions, concernent l'instauration d'une servitude de passage et l'acquisition de canalisations d'eau potable dans un lotissement, à titre gratuit.

Toujours pour le service de l'eau, le dossier n° B-2012-3656, à La Tour de Salvagny, concerne l'instauration d'une servitude de passage de canalisations d'eau pluviale et d'eau usée. Elle sera instaurée à titre gratuit également.

Le dossier n° B-2012-3657, à Lyon 5°, concerne une servitude de passage consentie par la Communauté urbaine de Lyon au profit de Gaz réseau distribution France (GRDF) pour une conduite de gaz. Elle se fera également à titre gratuit.

Le dossier n° B-2012-3683, à Lyon 3°, concerne une mise à disposition auprès de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand

Lyon habitat, par bail emphytéotique à 55 ans, concernant la réalisation de domiciles collectifs pour personnes handicapées comprenant 15 places, d'un immeuble 41, boulevard Pinel. Le droit d'entrée sera de 0 €. Le loyer, pendant 40 ans, sera de 0 € également et les 15 dernières années, il sera de 40 000 € par an.

Enfin le dernier dossier n° 2012-3685, à Saint Priest, concerne la mise à disposition auprès de la Commune, par bail emphytéotique de 25 ans, d'un terrain de 5 366 mètres carrés afin de réaliser une aire de tir à l'arc. Le droit d'entrée sera de 0 € et le loyer de 1 € symbolique.

Voilà, mesdames, messieurs, j'en ai terminé avec ces dossiers.

M. LE PRÉSIDENT : Merci. Il y avait une longue liste, monsieur Barral. Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2012-3628, B-2012-3634, B-2012-3641 et B-2012-3642 et MM. Bouju, Barge et Da Passano n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2012-3634 et B-2012-3641 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2012-3658 - Garantie d'emprunt accordée à la SAEM SEM Patrimoniale du Grand Lyon auprès de la Caisse d'épargne de Lyon - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3659 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Erilia auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3660 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3661 - Garantie d'emprunt accordée à la SAEM SEM Patrimoniale du Grand Lyon auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3662 - Garanties d'emprunts accordées à la SAEM Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3663 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Habitations modernes et familiales (HMF) Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Abrogation de la décision n° B-2012-3531 du Bureau du 17 septembre 2012 - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3664 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3665 - Garantie d'emprunt accordée à la société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Rhône-Saône habitat auprès du Crédit coopératif - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3666 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès du Crédit agricole Centre-Est - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Pédrini rapporte les dossiers n° B-2012-3658 à B-2012-3666. Madame Pédrini, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente PÉDRINI, rapporteur : Merci monsieur le Président, après les longs monologues de messieurs les Vice-Présidents Blein et Barral, je vais vous achever avec les garanties d'emprunts mais, comme monsieur le Vice-Président Olivier Brachet m'a dit que ça le passionnait, j'ai un peu moins de scrupules.

Aujourd'hui, 9 décisions sont présentées à ce Bureau, 52 demandes de garanties d'emprunts, pour un montant de 27 127 575,80 €, avec 321 logements impactés.

Le premier dossier, n° B-2012-3658 concerne une garantie d'emprunt accordée à la SAEML SEM Patrimoniale du Grand Lyon auprès de la Caisse d'épargne de Lyon. Cette société, issue du changement de dénomination sociale de la SERL Immo, a été créée le 31 mai 2012. L'emprunt garanti à 50 % concerne l'acquisition des pépinières Tony Garnier à Lyon 7°, Laënnec à Lyon 8° et Einstein à Villeurbanne.

Le montant total garanti est de 4 583 500 €

Le dossier n° B-2012-3659 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Erilia auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent 5 logements en PLUS et 2 logements en PLAI (acquisition foncière et en VEFA), à Craponne.

Le montant total garanti est de 482 379 €

Le dossier n° B-2012-3660 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA Alliadé habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent :

- 5 logements en PLUS et 2 logements en PLAI, à Lyon 6°,
- 82 logements en PAM complémentaire (réhabilitation), à Villeurbanne,
- 6 logements en PLUS usufruit et 2 logements en PLAI usufruit, à Francheville.

Le montant total garanti est de 1 225 493 €

Le dossier n° B-2012-3661 concerne une garantie d'emprunt accordée à la SAEM SEM Patrimoniale du Grand Lyon auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 50 % concerne l'acquisition d'équipements commerciaux situés dans les quartiers de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) de la Duchère à Lyon 9° et de Vaulx en Velin.

Le montant total garanti est de 4 275 834 €

Le dossier n° B-2012-3662 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SAEM Sencoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent 3 logements en PLUS et un logement en PLAI (acquisition-amélioration et foncier), à Marcy l'Etoile.

Le montant total garanti est de 302 511 €

Le dossier n° B-2012-3663 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F habitations modernes et familiales (HMF) Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations. C'est l'abrogation de la décision n° B-2012-3531 du Bureau du 17 septembre 2012.

Ce dossier de demande de garantie a été présenté au Bureau du 17 septembre 2012 mais comportait une erreur de dénomination du bénéficiaire des garanties d'emprunts. En effet, l'organisme bénéficiaire n'était pas la SA d'HLM 3F Immobilière Rhône-Alpes mais la SA d'HLM 3F habitations modernes et familiales (HMF) Rhône-Alpes, ça change tout.

Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent :

- 27 logements en PLUS et 7 logements en PLAI, à Collonges au Mont d'Or,
- 6 logements en PLUS et 2 logements en PLAI, à Lyon 8°,
- 3 logements en PLAI, à Lyon 1er,
- 7 Logements en PLUS foncier et 3 logements en PLAI, à Lyon 6°,
- 27 logements en PLUS et 5 logements en PLAI foncier, à Vénissieux,
- 13 logements en PLUS et 5 logements en PLAI, à Caluire et Cuire,
- 7 logements en PLUS et 3 logements en PLAI, à Caluire et Cuire.

Le montant total garanti est de 10 028 985 €

Le dossier n° B-2012-3664 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent :

- 54 logements en PLS, à Lyon 9°,
- 14 logements en PLUS et 4 logements en PLAI, à Limonest,

Le montant total garanti est de 2 800 871 €

Le dossier n° B-2012-3665 concerne une garantie d'emprunt accordée à la SACP d'HLM Rhône-Saône habitat auprès du Crédit coopératif.

Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne 14 logements en prêt social de location accession (PSLA), à Mions.

Le montant total garanti est de 1 911 956 €

Le dossier n° B-2012-3666 concerne des garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès du Crédit agricole Centre-Est.

Pour cet organisme, les emprunts garantis à 100 % concernent 12 logements en PLS, à Lyon 8°.

Le montant total garanti est de 1 516 046,80 €.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Collomb, Bret, Colin (pouvoir à Mme Vullien), Crimier et Kimelfeld n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2012-3658 et B-2012-3661, M. Charrier n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-3659 et M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2012-3660 et B-2012-3664 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PÉDRINI.

N° B-2012-3672 - Travaux de mise en sécurité du tunnel sous Fourvière - Autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT, rapporteur, en remplacement de M. le Vice-Président DA PASSANO, absent momentanément : Comme les tunnels sont toujours un régal pour la Communauté urbaine, je vous présente, au nom de monsieur le Vice-Président Da Passano, qui a dû partir faire une conférence de presse sur le tunnel de la Croix-Rousse, le dossier n° B-2012-3672 visant à lancer un concours pour de futurs travaux sur le tunnel de Fourvière qui sont, là aussi, obligatoires, mais évidemment on les fera plus tard. C'est le concours qui est lancé et, pour le reste, on fera lorsque l'autre sera terminé.

Pas de remarques, pas d'opposition ?

La semaine dernière, je le dis pour les maires qui sont ici, je suis allé faire un petit tour sur le terrain pour aller voir l'arrivée de l'A 89, et c'est quand même une catastrophe absolue.

On fait arriver l'A 89 sur la départementale qui est entre La Tour de Salvagny et Dardilly, voie déjà bouchée tous les matins. On va faire arriver l'autoroute, et les aménagements qui sont prévus concernent quelques coups de peinture pour faire pénétrer les voitures le plus facilement possible, mais cela ne résout strictement rien.

Je crois qu'il va falloir remettre la pression afin qu'on reprenne les projets où l'A 89 se retrouve sur l'A 46 et donc permettre de faire le contournement de Lyon. On dit que la circulation, au cœur de l'agglomération, va de moins en moins bien, et il est vrai que si on nous ramène tout le flux des véhicules sur Fourvière, le périphérique et demain, sur le pont de Pierre Bénite, la circulation sera impossible dans l'agglomération.

Ainsi, quelques combats pourraient être menés avec vigueur et profit.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Président COLLOMB, en remplacement de M. le Vice-Président DA PASSANO, absent momentanément.

N° B-2012-3676 - Lyon 2° - Requalification des installations d'assainissement du siphon de la Mulatière - Autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure adaptée - Direction de l'eau -

N° B-2012-3681 - Pierre Bénite - Station d'épuration - Fourniture de pièces détachées et prestations de maintenance pour unité

de lavage des sables ACTIM - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché au profit de la société Gachet Innovation - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Vullien rapporte les dossiers n° B-2012-3676 et B-2012-3681. Madame Vullien, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente VULLIEN, rapporteur, en remplacement de M. le Vice-Président COLIN, absent : J'étais très attentive à ce que vous disiez sur l'A 89 parce qu'on est un certain nombre à l'avoir dit depuis plus de 10 ans. Je pense que tout le monde n'a pas forcément compris que ça allait impacter l'ensemble de l'agglomération et nous avons été critiqués, sans comprendre qu'en fait, c'était toute l'agglomération qui allait en subir les conséquences puisqu'on faisait arriver sur une voirie qui est déjà sursaturée le matin, un nouvel engorgement.

Vous avez raison de dire qu'avec la rénovation rapide entreprise par l'Etat, tout a été fait pour nous mettre dans la nasse. L'Etat, de toute façon, passe outre tout ce qui peut être préconisations.

On a normalement des PENAB qui sont dans le secteur, mais qui n'ont toujours pas été votées au Conseil général. Je me pose quand même la question et, comme j'ai mauvais esprit, je crois avoir la réponse mais, quelque part, on se moque vraiment du monde et de l'ensemble des habitants de la Communauté urbaine.

M. LE PRESIDENT : Les services locaux de l'Etat n'y sont pour rien. Pour avoir discuté avec eux sur le fond, à l'époque, ils étaient plutôt en accord avec ce que nous propositions.

Mme la Vice-Présidente VULLIEN : Absolument, ce n'est même plus le ministre, car les ministres sont volatiles alors que les grands fonctionnaires ne le sont pas.

M. LE PRESIDENT : On ne peut pas dire ça. A mon avis, ceux qui sont là vont rester longtemps !

Mme la Vice-Présidente VULLIEN : Non, mais le directeur des routes -je ne sais plus son titre exact- n'avait pas écouté nos doléances lorsqu'on est allé de voir.

Je vais maintenant vous parler des dossiers de M. le Vice-Président Colin.

Le dossier n° B-2012-3676, à Lyon 2°, concerne la requalification des installations d'assainissement du siphon de la Mulatière. C'est l'autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre. L'entreprise qui a été classée première, c'est l'offre du groupement d'entreprises ARTELIA Ville et Transport/AU*M pour un montant global de 229 440 €HT, soit 274 410,24 €TTC.

Le dossier suivant, n° B-2012-3681, à Pierre Bénite, concerne la station d'épuration. C'est la fourniture de pièces détachées qui avait été attribuée à une entreprise déclarée en liquidation judiciaire. La société ACTIM n'existe plus. La société Gachet s'est portée acquéreur, tout en gardant l'autorisation d'utiliser le nom commercial et le sigle ACTIM.

Il s'agit donc tout simplement d'un transfert de marché de la société de lavage des sables ACTIM à la société Gachet Innovation. Voilà monsieur le Président, mes chers collègues, ce que devait vous rapporter monsieur le Vice-Président Colin.

M. LE PRESIDENT : Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VULLIEN, en remplacement de M. le Vice-Président COLIN, absent.

N° B-2012-3686 - Réservation d'emplacements de stands, d'espaces publicitaires, d'accréditations et de fournitures diverses à l'occasion des salons immobiliers du marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIIM) et du marché international des professionnels de l'immobilier commercial (MAPIC) prévus au Palais des festivals de Cannes respectivement du 12 au 15 mars 2013 et mi novembre 2013 - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité

M. LE PRESIDENT, rapporteur, en remplacement de M. le Vice-Président DACLIN, absent : Le dossier n° B-2012-3686 concerne le MAPIC pour présenter les projets de Lyon.

Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Président COLLOMB, en remplacement de M. le Vice-Président Daclin, absent.

La séance est levée à 12 heures.
